

# LA GESTION DE LA SÉCHERESSE DANS L'YONNE

## 1. Trois types de sécheresse



**CLIMATIQUE**  
Moins d'eau de pluie



**PÉDOLOGIQUE OU AGRICOLE**  
Moins d'humidité dans les sols



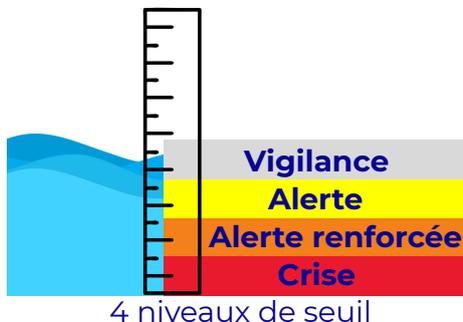
**HYDROLOGIQUE**  
Moins d'eau dans les rivières  
Moins d'eaux souterraines

Ces 3 types de sécheresse sont aggravés par les prélèvements et l'imperméabilisation des sols.

## 2. Évaluation de la gravité de la sécheresse



Suivis des débits  
des cours d'eau



- Vigilance** Sensibilisation à la situation
- Alerte** Limitation de certains usages
- Alerte renforcée** Préservation des usages prioritaires
- Vigilance** Interdiction des usages non essentiels

## 3. Pilotage de la sécheresse

Objectifs :

- préserver les usages prioritaires (eau potable, sécurité et salubrité publiques)
- sauvegarder les milieux naturels



L'arrêté sécheresse définit :

En fonction des usages :

- 1 DURÉE DONNÉE
- 1 PÉRIMÈTRE APPELÉ ZONE DE GESTION
- SECONDES NIVEAUX DE SEUILS
- AGRICULTURE
- ENTREPRISES
- COLLECTIVITÉS
- PARTICULIERS

## 4. Actions des autorités

Sensibilisation



Information



Contrôle

